Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260908-DELIB2026_64-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2026/64**
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 8 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le huit septembre à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

Membres présents : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, PINEL Clarisse, GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie, M

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Mme BRIGANT Pierre pouvoir à Mme CRENN Nathalie

Secrétaire de séance : GOMAS Kevin

2026-64 – Acquisition d'un micro tracteur

Rapporteur : Laurence LE PESSOT

Il est exposé au conseil municipal qu'il est nécessaire de changer le micro tracteur du service technique.

Deux entreprises ont été consultées et ont remis une offre.

1) L'entreprise Espace Emeraude – SAS Alexandre propose un tracteur de marque Iseki TH 5420HMWRE/RG pour un montant de 27 885 € HT soit 33 462 € TTC.

L'ancien tracteur serait repris pour la somme de 4 500 €.

2) L'entreprise RM MOTOCULTURE propose un tracteur compact de marque Kubota – modèle LX 351 HDW pour un montant de 29 375 € HT soit 35 250 € TTC.

   L'entreprise propose de reprendre l'ancien matériel au tarif de 7 000 €.

Le personnel communal a été consulté sur le choix du matériel.

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260908-DELIB2026_64-DE

Une enveloppe budgétaire de 35 000 € TTC a été prévue au budget primitif 2026.

La commission voirie qui s'est réunie le 1er juillet 2026 propose de retenir l'offre de d'espace Emeraude – SAS Alexandre.

Vu l'avis de la commission voirie du 1er juillet 2026,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

- **DECIDE l'acquisition d'un micro tracteur de marque ISEKI auprès de SAS ALEXANDRE – ESPACE EMERAUDE pour un montant de 27 885 € HT soit 33 462 € TTC,**
- **ACTE la reprise de l'ancien tracteur de marque Kubota B2233 au prix de 4 500 €,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer ce marché et tous autres actes s'y rapportant,**
- **PREND ACTE que la dépense est imputée à l'article 2157.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Bérenger LE NEGARET

MAIRIE DE PLOUISY (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance,
Kevin GOMAS